

Discours des conseillers municipaux de l'opposition sur le budget municipal de l'année 2023 lors du conseil municipal du 15 avril 2023

Ce budget 2023 est le 4ème budget depuis votre élection en 2020. Les élus de l'opposition voteront contre et nous souhaitons vous expliquer pourquoi.

Dans vos promesses de campagne en 2020, vous aviez promis aux habitants « *d'écouter et soutenir les associations* » ; or, nous constatons que les subventions aux associations n'ont fait que diminuer depuis 2020 :

- En 2020, les subventions ont baissé de plus de 3 %
- En 2021, elles ont encore baissé de 3 %
- En 2022, elles augmentent de 5 % mais cela ne compense pas les 2 diminutions précédentes
- Et pour ce budget 2023, vous proposez à nouveau une baisse de 7 %,

Au total, les baisses cumulées des subventions aux associations représentent plus de 8 % sur la période 2020 à 2023.

Durant votre campagne électorale, vous aviez promis de « *favoriser le bien-être de l'enfance et de la jeunesse et de contribuer à l'équité scolaire* »

Alors que les cours de nos écoles sont, en grande partie, constituées de bitume, avec très peu de verdure et avec des équipements correspondant à une conception ancienne de ce que peut être un espace récréatif aujourd'hui, nous constatons que vous n'avez pas de projet à proposer pour réaménager les cours d'écoles et les rendre plus modernes en créant par exemple des espaces végétalisés, des parcours ludiques qui **favorisent le bien-être des enfants**, mais aussi **leur sensibilisation à la biodiversité et à l'alimentation**.

De nombreuses communes se sont engagées dans cette voie, alors pourquoi pas la nôtre ?

Vous aviez promis de créer un « skate park » pour les jeunes mais ce projet n'a toujours pas démarré et n'est pas prévu au budget 2023 alors que ce type d'aménagement devrait être prioritaire sur notre commune.

Faut-il rappeler que la jeunesse a considérablement été touchée par les mesures COVID (*confinement, port du masque, arrêt des activités sportives et culturelles*) ? Les professionnels de la santé alertent depuis 2021 sur le mal-être des jeunes depuis la période COVID et leur déficit d'activité.

Nous regrettons donc que la mairie n'ait toujours pas lancé cet aménagement qui aurait été certainement apprécié par les jeunes Sébamorsentins.

A la place, le projet d'avenir que vous priorisez pour la commune, c'est l'installation d'une Gendarmerie dans les locaux de la Maison des associations. Cette gendarmerie va nécessiter d'importants travaux d'aménagement du bâtiment pour une dépense estimée, aujourd'hui, à plus de 400 000 € et cela ne concerne que l'aménagement de locaux provisoires ! Alors que notre commune commence à peine à sortir la tête de l'eau avec ses dettes, mais au prix de fortes économies sur

toutes ses politiques publiques, vous prévoyez à nouveau d'emprunter pour financer des travaux **d'une installation provisoire...**

Vous avez depuis le début du mandat dépensé plus de 200 000 € dans des caméras de vidéo protection sur la commune mais nous n'avons jamais eu de bilan sur le nombre d'affaires élucidées d'une part, mais surtout, sur le nombre de faits de délinquance possiblement évités avec ces caméras. Les seuls chiffres que nous avons actuellement, ce sont ceux de la Gendarmerie de Conches qui était venue présenter en 2020 un bilan sur les faits de délinquance sur notre commune. Ce bilan démontrait d'ailleurs que la délinquance ne cessait de diminuer sur la commune depuis plusieurs années, c'est-à-dire **avant l'installation des caméras.**

Vous l'aurez compris, nous ne partageons pas les choix de la municipalité qui place en priorité des projets sécuritaires depuis le début de son mandat au détriment des autres investissements, notamment ceux pour la jeunesse.

Concernant la fiscalité, vous prévoyez cette année d'augmenter de 3 % le taux d'imposition communal sur les propriétés foncières mais cela s'ajoute :

- A l'augmentation des bases fiscales communales décidées par l'Etat
- A l'augmentation des taxes foncières prévues par EPN cette année
- A l'augmentation de plus de 18 % de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) prévue par EPN cette année pour notre commune.

Au total, les habitants vont subir, en pleine période d'inflation générale, une hausse importante de la fiscalité dans une période déjà difficile !

Avec l'arrêt du ramassage des déchets verts et des encombrants sur notre commune, **c'est donc la double peine pour Saint Sébastien : d'un côté une augmentation des taxes et de l'autre, une réduction du service !**

Les élus de l'opposition,

Saint Sébastien Pour Tous